



contact@adpp.info

Palaiseau, le 9 février 2026

Objet :
Élection municipale de mars 2026

M. X
Liste Y

Madame, Monsieur,

Nous avons appris que vous conduirez une liste pour les prochaines élections municipales et nous souhaiterions connaître quels engagements vous serez en mesure de prendre sur deux sujets qui nous tiennent particulièrement à cœur à ADPP (À la découverte du plateau de Palaiseau) : les cheminements piétonniers et la batterie de la Pointe.

Nous souhaiterions connaître votre position sur un sujet qui a jusqu'à présent, et malgré nos demandes depuis 2023, été largement négligé, à savoir les cheminements piétonniers : chemins, sentes, escaliers, sentiers... principalement entre Plateau et Vallée. En particulier, nous constatons que le chemin dit du Pont de Bois, qui relie le chemin de la Hunière et des Joncherettes à la rue du 11-Novembre, est, à sa jonction avec le chemin de la Vallée française, complètement détruit depuis plus d'un an et, en haut, privatisé par le propriétaire voisin, qui y a installé son jardin potager depuis trois ans. Il est maintenant, dans la pratique, interdit d'accès à la population, ce qui n'est pas acceptable s'agissant d'un chemin public.

Plus largement, vous engagez-vous à maintenir en état les cheminements piétonniers dont l'entretien est aujourd'hui négligé (chemin Saint-Martin, ou chemin de la Godichale, pour ne citer que ces deux exemples) ? Nous rappelons que l'escalier Clos Désiré n° 3 a connu jadis le même sort, malgré nos alertes.

Nous aimerions, enfin, connaître votre position sur la reconstruction du pont de la batterie de la Pointe, à partir de l'actuelle passerelle provisoire. Au mois de juillet dernier celle-ci a été inaugurée par le maire, Grégoire de Lasteyrie, avec les associations ADPP et Études & Chantiers qui l'ont réalisée avec l'appui financier de la fondation Bruneau. Nous voudrions avoir l'assurance que la Ville, propriétaire du site, autorisera ADPP à mener à bien le projet de reconstruction totale du pont, sachant que notre association ne demande pas à la Ville de participation financière.

Pour ce qui est du montage financier de cette opération, des fonds importants (plusieurs dizaines de milliers d'euros) constitués auprès de la Fondation du Patrimoine à la suite de la souscription que la Ville et ADPP avaient lancée conjointement en 2013 sont encore disponibles. Avez-vous l'intention, si vous êtes élu, d'effectuer les démarches nécessaires auprès de la Fondation du Patrimoine pour que ces fonds ne soient pas perdus et soient affectés à la nouvelle tranche de travaux du pont et non à un autre projet patrimonial que celui qui a fait l'objet d'une convention tripartite Ville/ADPP/Fondation du Patrimoine en 2013 ?

En vous remerciant de nous faire connaître votre position sur ces sujets et les engagements que vous prendrez si vous êtes élu, et restant à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

Pour le Conseil d'administration d'ADPP,
Michel Utgé-Royo